

des Princes &c. Septemb. 1745. 191

» Majestés Britannique & Sardaignoise n'en
» avoient point été surprises : Qu'elles s'étoient
» attendues depuis long-tems à quelque pro-
» cédé extraordinaire de la part de cette Répu-
» blique , vû la partialité qu'elle avoit mon-
» trée à l'égard de la France & de l'Espagne :
» Que le grief qu'elle alléguoit contre le Roi
» de Sardaigne par raport au Traité de *Worms* ,
» étoit une chose sur laquelle on avoit tou-
» jours été prêt à répondre , puisqu'indépen-
» demment des nullités qui pouvoient se trou-
» ver dans la concession touchant le Marquisat
» de Final , l'intérêt de l'Italie en général , &
» celui de S. M. Sardaignoise en particulier ,
» avoient été de suffisans motifs pour s'oppo-
» ser à la facilité qu'avoit la Couronne d'Es-
» pagne de troubler le repos de l'Italie , à la
» faveur des Ports de la République : Et que
» comme un dessein tel que celui qu'elle ve-
» noit d'exécuter , ne pouvoit que l'exposer au
» ressentiment des grandes Puissances qu'elle
» offensoit , elle ne devoit s'imputer qu'à elle-
» même les malheurs qui en résulteroient
» pour elle & pour ses Sujets , outre les satis-
» factions & les sûretés convenables qu'on se-
» roit en droit d'exiger d'elle à la paix. »

La République de Genes , regardée ainsi pour
ennemie des Cours de *Londres* & de *Turin* com-
me de celle de *Vienne* , le sequestre a été mis
par tout sur les biens appartenans à ses Sujets
dans les Terres de la domination de l'une &
de l'autre ; on a ordonné en même tems de
leur courre - sus ; même ordre avec pareille sé-
questration a été publiée par les Genoïs , & l'on
est depuis à s'en faire sentir réciproquement
les violens effets. Le Roi de Sardaigne em-